

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ème} Commission - N° CG-2008-3-1-3

Service consulté

**COMMUNICATION
GESTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE
EXERCICE 2007**

Résumé : Communication relative aux opérations financières mises en oeuvre au cours de l'exercice en application de la délégation au Président du Conseil Général en la matière.

Par délibérations des 14 avril et 18 juin 2004 (rapports n° E9-2004 et 2004/II-501/4), modifiés par la délibération n° 2007/I-5^c/09 des 14 et 15 décembre 2006, votre Assemblée m'a délégué conformément aux dispositions de l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et en application de la loi démocratie de proximité du 27 février 2002, la réalisation des emprunts et des opérations financières nécessaires à la gestion de la dette départementale.

Conformément à la législation concernée, la présente communication a pour objet de vous informer des actes que j'ai pris chronologiquement dans le cadre de cette délégation, au cours de l'exercice 2007.

Pour mémoire, les recettes réelles d'emprunt inscrites au budget 2007 (chapitre 16) s'élèvent à 100 M€.

I - La gestion de la dette en 2007

1. 27 février 2007

Décision de refinancement d'emprunt pour un montant de 12 M€.

Sur le contrat d'Ouverture de Crédit à Long Terme Renouvelable- contracté en 2005 auprès de la Société Générale pour un montant de 45M€ , il restait à réaliser 15M€ au cours de l'exercice.

Pour profiter le plus tôt possible de l'excellence de la marge appliquée sur ce produit (0.0195%) qui se prête également à une gestion optimale de la Trésorerie, j'ai décidé de réaliser ce tirage de 15 M€ contre un refinancement de 6 anciens prêts avec des marges appliquées plus élevées pour montant total de 12 .4 M€.

De cette opération résulte donc **une réalisation d'emprunt nouveau de 3M€**, 12M€ de remboursement anticipé avec refinancement et 0.4M€ de remboursement anticipé sec :

Etablissement bancaire	Montant remboursé	Date de remboursement
B E C M	1 479 810 .07	31/03/2007
Société Générale	1 270 408.46	15/03/2007
EUROHYPO	6 834 797.85	26/03/2007
Groupe Caisse d'Epargne	2 882 148.83	05/04/2007
Total	12 467 165.21	

2. 29 Novembre 2007 Réalisation d'emprunts nouveaux

Le Département a lancé une consultation auprès de neuf organismes bancaires pour la souscription d'emprunt nécessaire à la clôture d'exercice au total 50M€ dont :

- **3M€** déjà réalisés auprès de la Société Générale le 27/02/2007 dans le cadre du refinancement (paragraphe 1).
- **12M€** réalisés le 20/12/2007 auprès de la CDC pour le financement du TGV Rhin Rhône selon l'échéancier prévisionnel décrit au protocole d'intention du 20 février 2006 :

<u>Date</u>	<u>Montant</u>	<u>Taux fixe</u>	<u>Durée</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Echéance</u>
20/12/2006	5 000 000,00 €	3,88%	30 ans	constant	annuelle
20/12/2007	12 000 000,00 €	3,92%	30 ans	constant	annuelle
20/12/2008	15 000 000,00 €	3,97%	30 ans	constant	annuelle
20/12/2009	10 000 000,00 €	4,02%	30 ans	constant	annuelle
20/12/2010	11 175 000,00 €	4,06%	30 ans	constant	annuelle

Emprunts réalisés suite à l'appel d'offre :

- **10M€** auprès de DEXIA au taux fixe de 4.52%
- **10M€** auprès du Groupe Caisse d'Epargne indexé sur EURIBOR + 0.03%
- **10M€** auprès de CALYON sur Crédit Souplesse marge sur variable 0.03%
- **5M€** auprès de Calyon en produit structuré - taux fixe bonifié de 4.03% avec barrière sur EURIBOR 3 mois.

Le montant total de ces réalisations s'élèvent donc à **50M€**.

II - La gestion de la Trésorerie

Pour réguler la trésorerie, la collectivité utilise des prêts revolving, ces prêts pouvant être remboursés provisoirement durant l'exercice en cas de trésorerie excédentaire. Une inscription budgétaire en dépenses et en recettes de 46.8M€ a été prévue pour cela.

Pour faire face aux besoins de trésorerie, le Département réalise des tirages sur les Lignes de Trésorerie. Pour mémoire, lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2007 deux établissements ont été retenus pour leur - Ouverture de crédit - : DEXIA pour 25 M€ et le Groupe Caisse d'Epargne pour 20 M€.

La mise en oeuvre de ces produits de régulation de trésorerie a généré une économie de l'ordre de 1 100 000 €.

III - Offres de réaménagements spontanés

Le Département a été démarché par trois Etablissements bancaires proposant des réaménagements d'emprunts en produits structurés :

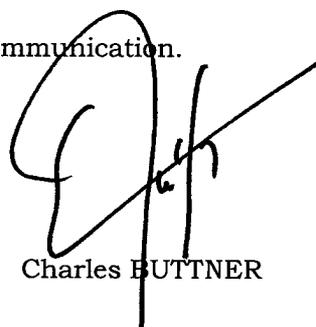
- GROUPE CAISSE D EPARGNE : échange d'un emprunt variable arbitrage sans frais, contre un produit de pente ou l'avantage se trouve dans un taux fixe pendant 2 ans suivi de 13 années sous condition indexé sur le CMS
- DEXIA : échange d'un emprunt variable arbitrage sans frais, contre un taux fixe sous condition ; taquet sur l'EURIBOR post fixé.
- CALYON : échange de deux prêts à taux fixe 3.80% et 3.94% contre une structure sur LIBOR USD.

L'analyse de ces produits, a démontré que le risque était important, que ces opérations pourraient devenir coûteuses et qu'elles manquaient de clarté en matière de marges bancaires.

Aucun de ces réaménagements n'a été retenu sur l'exercice 2007.

Ces dossiers ont été étudiés en liaison avec le cabinet KLOPFER avec lequel une convention a été passée le 08 février 2006 pour une mission d'assistance technique et de conseil pour la gestion de la Dette départementale.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.



Charles BUTTNER